

Commentaire d'un conseiller pédagogique Sur le projet de révision du programme Arts et lettres

Certains termes employés réfèrent à des actions cognitives complexes, notamment:

- "Critiquer" dans l'objectif XX02,
- "fonder un jugement critique" dans l'élément de compétence 4 de cet objectif,
- "jugement pertinent sur l'apport des trois théories étudiées" dans le onzième critère de performance de cet objectif.

Atteindre ces compétences est un travail de longue haleine qui justifierait, en soi, l'ajout d'heures-contact. Cet objectif, vous vous en souvenez, est revenu souvent dans nos discussions, comme étant problématique par rapport aux capacités d'abstraction d'étudiants de 17-18 ans.

C'est, par exemple, ce à quoi réfère le quatrième picot des "Attendu" de la synthèse de Christine Desrochers. Cet objectif est aussi l'objet d'une critique très légitime dans le document rédigé par Nancy Costigan de Maisonneuve (p. 5 de son rapport);

Dans l'objectif XX04 ("Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication"), l'élément de compétence 3 ("Évaluer sa production au regard de ses acquis") et tous les critères de performance qui s'y rattachent présupposent une production à envisager sous l'angle métacognitif.

Ce qui veut dire:

- du temps pour acquérir des connaissances et des compétences,
- du temps pour produire à partir de ces acquis,
- du temps pour envisager sa production complétée par rapport aux acquis que l'on sait avoir, mais aussi (c'est dans le sous-texte), par rapport à ceux qu'on sait ne pas avoir (si c'est seulement possible)...

Bref, c'est demander à l'étudiant de faire le travail du prof. Il me semble que c'est le problème mis au jour au cinquième picot de la synthèse de Christine.

-À l'objectif XX05, le critère de performance "Qualité du jugement sur les objets au regard de la diversité culturelle" est très élevé pour des étudiants de l'âge des nôtres, d'autant plus qu'il nécessite, comme le mentionne l'élément de compétence 3, de "comparer des objets culturels nationaux et étrangers". Il faut du temps pour bien ce faire.

On constate aussi d'autres problèmes (redoublement de certains critères, formulation pas toujours claire, etc.), mais ces trois aspects plus sémantiques sont ceux sur lesquels nous devrions concentrer notre attention pour notre projet de constituer un argumentaire en faveur d'un ajout d'heures-contact.

Pour aller plus loin, en conjuguant ces arguments avec d'autres, elle est d'avis que le temps que prend l'acquisition de ces compétences, mis en rapport avec le temps que nécessite une attention plus soutenue à la culture générale, plaide aussi en faveur d'un ajout d'heures-contact.

Finalement, la disparité du nombre d'heures-contact entre les programmes préuniversitaires lui apparaît - comme à nous - comme un non-sens originel qui met en péril l'équivalence souhaitable des diplômes sous l'aspect du niveau de compétence que doivent atteindre les diplômés dans leurs disciplines respectives.